

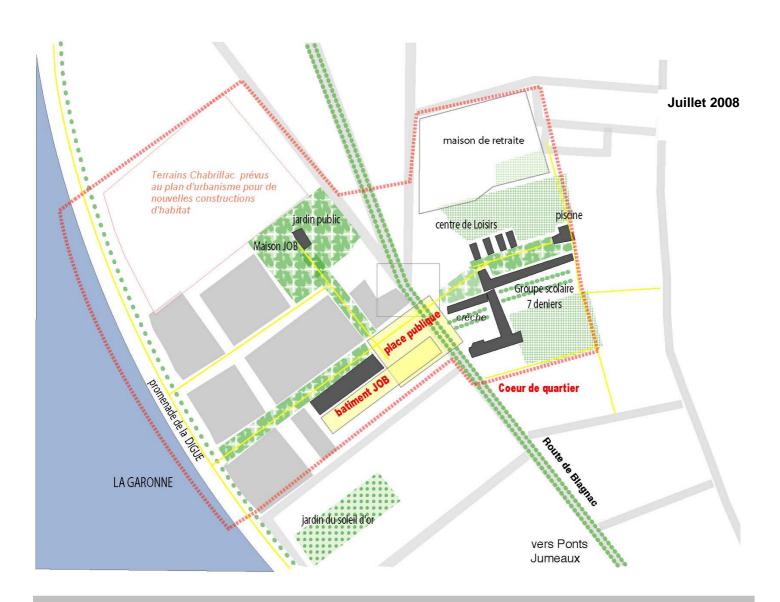
Une nouvelle centralité pour le quartier des 7 deniers

L'ESPACE JOB

La place JOB

Le projet d'un cœur de quartier

Attentes et propositions des associations du quartier



Associations du quartier des 7 deniers

7 animés - Comité de quartier 7 deniers - FCPE groupe scolaire 7 deniers et collège -

Association Music'halle, école des musiques vivantes

Association « les amis de l'imprimerie et de JOB »

Contact: 7 animés - 110, route de Blagnac 31200 Toulouse tél: 06 87 64 87 39

LE CONTEXTE

Le quartier des 7 deniers est en forte progression et le site de l'usine JOB va accueillir 650 logements nouveaux dont 200 logements sociaux. Par ailleurs , le site et le bâtiment Amiral , emblématique pour l'histoire sociale, urbaine et architecturale de la ville , devaient trouver une vocation à la mesure de cette histoire.

Depuis plus de 5 ans, les associations du Quartier des 7 Deniers ont débattu et proposé des actions de valorisation du quartier ainsi que la création d'un espace public à vocation culturelle sur le site JOB. Les élus de l'opposition antérieure, le conseil général et le conseil régional ont fortement appuyé cette démarche.

L'évolution du dossier a été significative. D'un site laissé à la promotion privée, nous avons obtenu :

- un équipement public dans un lieu emblématique
- une place en parvis pour l'ensemble du quartier , pour des animations et rencontres diverses, et notamment un marché
- des espaces socio culturels
- une école des musiques vivantes (association MUSIC'HALLE)

Une piscine de 25m est également prévue dans le bâtiment.

La construction d'un gymnase pour le collège des Ponts Jumeaux a aussi été actée dans ce cadre. Nous avons à cette occasion mis en œuvre une démocratie participative innovante mettant en commun des cultures, origines et modes de pensée diverses pour être force de proposition et nous souhaitons continuer dans ce sens.

Nos demandes concernent trois sujets complémentaires :

1- L'ESPACE JOB DANS LE BATIMENT AMIRAL

1-a Un projet à mener en une seule phase

L'aménagement du bâtiment est attendu depuis 5 ans déjà. Or il est prévu en deux ou trois phases, engendrant des nuisances longues et une utilisation des locaux toujours reculée.

Nous pensons qu'il est urgent de programmer une réhabilitation en une phase, qui ouvre enfin une période de renouveau pour ce bâtiment . Techniquement, cette solution est faisable puisque les marchés sont globaux et la partie musiques actuelles et piscine serait construite de façon plus cohérente.

1-b Des évolutions dans la programmation

Sans remettre en cause le dossier global et ralentir fortement la réhabilitation, nous souhaiterions faire évoluer certains éléments de programmation

Un pôle convivialité en entrée du bâtiment.

Nous faisions de ce lieu de convivialité l'essence d'un projet partagé : pouvoir venir dans le bâtiment pour se retrouver, sans aller systématiquement dans une activité particulière fait partie de la vie pour nous de cet espace. Cela signifie entrée commune, lieu de restauration, espace d'exposition ... Nous souhaitons que l'histoire de JOB soit présente dans ce lieu, par des affiches, des photos à définir en lien avec les anciens salariés de l'usine .

Une augmentation mesurée des surfaces (m2) socio-culturelles

Les m2 prévus correspondent uniquement à une activité actuelle sans tenir compte des évolutions fortes de populations sur les quartiers des Amidonniers, Béarnais (ZAC des Ponts Jumaux : 1300 logements prévus) et des 7 deniers.

Il est normal et nécessaire de programmer des surfaces supplémentaires, dans une réflexion plus large sur les 3 quartiers proches, pour avoir de véritables espaces socio culturels de proximité, idéal pour les habitants, notamment en terme de mobilité et de temps de déplacements .

Concernant le bâtiment JOB, nous proposons la création <u>d'une salle supplémentaire</u>, en particulier pour les activités en lien avec le corps, danse, gymnastique, judo qui ne peuvent trouver leur place dans les locaux actuels à des heures d'activités importantes.

Nous souhaitons également que les associations le désirant puissent avoir <u>des locaux associatifs adaptés</u> mis à disposition leur permettant de s'installer et d'avoir des permanences (de l'ordre de 3 à 5 bureaux).

Un renforcement du pôle culture et création par un lieu d'accueil pour la danse

Nous avions demandé dans les premiers travaux sur le bâtiment des lieux ou plateaux de résidence artistique, qui permettent d'ouvrir le site à cette dimension, et de favoriser les rencontres entre

différents arts. Cette proposition mettrait en exergue l'espace JOB comme lieu de création et d'innovation en lien direct avec les activités socio-culturelles. et l'activité artistique de Music'halle. Au fil des années, nous avons travailllé avec la <u>compagnie « La baraque »</u> qui fait partie du collectif organisant le festival de quartier, militant pour l'ouverture d'un espace culturel à JOB . Cette rencontre et le travail mené par la compagnie sur l'espace public, en ouverture sur les populations motive cette demande conjointe des associations et de la compagnie.

Une piscine intégrant l'aspect ludique

L'entrée de la piscine ne peut plus dans le projet actuel faire partie d'un hall commun. Tout en le regrettant, nous pensons que l'entrée haute (pôle convivialité) pourra être attractif y compris pour les utilisateurs de la piscine. Une demande ponctuelle a été faite par les utilisateurs des nouvelles piscines sur l'agglomération notamment celle de La Ramée rénovée récemment par la mairie : joindre le sport à l'agrément : avoir jacussi, sauna, hammam qui prennent peu de place et ouvrent également cet espace à d'autres publics.

Nous avons consulté les plans actuels et avons des propositions à débattre :

- <u>une entrée commune pour les espaces socio-culturels et Music'halle</u> au premier étage par le patio, en agrandissant l'espace caféteria qui serait aussi entrée et zone d'exposition. Cela permettrait également de récupérer des surfaces (m2) en RDC. Dans ce hall commun , pourrait se trouver également l'espace de billetterie pour la salle de spectacle.
- une réorganisation du deuxième niveau incluant espace (locaux) associatif et salle d'activité avec pour conséquences :
 une réflexion sur la salle de musique et les espaces de stockage des instruments (qui pourrait plutôt se trouver dans des locaux mutualisés avec Music'halle) , une redéfinition de la « salle bleue » et de l' espace d'expo , non nécessaire à cet endroit et excentré par rapport à l'entrée.

A l'extérieur, sur la place , un espace restauration plus important et un lieu de résidence pour la danse Cette proposition est faite, compte tenu des impératifs de construction, même si nous aurions préféré une organisation plus compacte dans le bâtiment. Elle aurait le mérite de mettre au cœur de la place un lieu en lien avec le bâtiment JOB, et donnera ainsi de l'animation car aucune activité interne au bâtiment n'est prévue en ouverture sur la place.

Ce bâtiment nouveau pourrait se situer à cheval sur le parvis et le parking envisagé

1-c Un projet collectif social et culturel

Le but est de créer un espace innovant en terme de gestion associant culture, socio-culturel et citoyenneté, au service des habitants du quartier par la mise en commun des savoirs faire et en favorisant les rencontres et le partage.

L'implication des associations dans le bâtiment n'est pas assez explicite. Nous souhaitons proposer des solutions innovantes pour la cogestion des locaux avec les différentes associations qui vont être utilisatrices du lieu, en particulier celles qui depuis longtemps proposent des activités aux habitants du quartier. (la mairie étant bien entendu garant de l'utilisation et de l'ouverture du site).

Les enjeux d'une gestion de ce type se situent à plusieurs niveaux :

Ouvrir l'espace JOB à un public diversifié

Toutes les propositions et services rendront attractif le lieu vis-à-vis de l'extérieur : espace d'exposition, activités pour enfants et adultes (sportives et culturelles), salle de spectacles, etc... L'ensemble des services peuvent être gérées suivant le cas soit par une structure inter-associative soit directement par les associations et dans tous les cas chaque activité profitera de la proximité des autres pour attirer le public.

Dynamiser la production culturelle en favorisant le lien et les activités communes entre les associations et structures :

il est bien évident que les services proposés dans le bâtiment ne doivent pas venir en concurrence les uns avec les autres mais au contraire les compléter ou les renforcer.

La nécessité d'accords et de mise en commun favorisera le dialogue et améliorera de fait la circulation de l'information entre les associations. Le fait d'organiser une coordination sera aussi facteur de rapprochement des associations lorsqu'elles mèneront des actions en commun.

Offrir des services mutualisés aux associations

La mise à disposition des salles de réunions, de salles d'activités, de moyens de reprographie, dans certains cas des conseils de gestion, boites aux lettres et de moyens logistiques spécifiques aux associations engagées dans le domaine culturel et social est un garant du dynamisme d'une telle structure. Aux cotés des activités culturelles et socio-culturelles, cette occupation du site favorisera le mélange et la rencontre entre espaces de citoyenneté et espaces de culture.

2- LA PLACE JOB

Si la place JOB est pour nous une nouvelle centralité pour le quartier, nous sommes attachés à préserver l'existant, notamment la vie commerçante et les locaux d'activités au cœur du quartier des 7 deniers. La route de Blagnac doit rester le lieu d'une vie de quartier sans transfert. Pour cette raison, il est important de réfléchir à la place et à ses abords comme un lieu majeur, intégré dans l'axe de la route de Blagnac. L'aménagement de celle-ci, entreprise en partie, doit être poursuivie et certainement renforcée.

Une utilisation mutifonctionnelle de la place

Le parvis devant le bâtiment devra être sans stationnement, pour pouvoir vraiment être un espace où s'installer. Les voitures devront trouver leur place plutôt à l'arrière, protégées par des plantations. Coté école et halte garderie, les parents devront pouvoir déposer leur enfants sans entrer dans l'école ou le parvis.

Depuis longtemps , les habitants attendent l'installation d'un marché qui pourrait se trouver sur le parvis du bâtiment.

Enfin, des manifestations comme le festival « 7 à la ronde » cinéma en plein air ou autres manifestations musicales, de danse, pourraient avoir lieu en partie sur cette place, tout en préservant les sites actuels comme la cité Madrid pour le festival.

Un aménagement de la place JOB en lien avec les abords

L'ancienne municipalité a confié aux architectes travaillant sur le bâtiment une mission sur la place uniquement, alors que la route de Blagnac, la traversée, l'espace public de l'école, le lien avec le jardin public, le lien avec la Garonne doivent être traités pour en faire un espace public de qualité. La question de la circulation et de la sécurité sur la route de Blagnac doit être traitée en cohérence avec ses aménagements.

Actuellement, un aménagement « a minima » est en cours, en sécurisation des abords de l'école et en créant un rond point pour « fluidifier » les problèmes d'accès. Nous attirons votre attention sur le fait que ces aménagements sont insuffisants et quasi inadaptés à la situation à très court terme. Nous souhaitons que le <u>travail mené par les architectes soit plus ambitieux et prenne en compte l'ensemble des espaces publics attenants</u> pour avoir un espace public à la mesure des équipements existants et créés.

LE PROJET D'UN CŒUR DE QUARTIER

Une étude pour un cœur de quartier

La route de Blagnac doit rester l'artère active du quartier, mais les équipements publics : écoles, centre de loisirs, halte garderie, crèche, ludothèque vont être renforcés par l'espace JOB. Ils vont de fait créer un pôle majeur pour le quartier et au delà, à l'échelle interquartier.

Le <u>lien avec la Garonne</u> et l'impact du réaménagement du site en font un <u>projet à l'échelle de la ville</u>, venant ponctuer les ouvertures sur la Garonne et la reconversion de sites anciens en espaces culturels (anciens abbatoirs, manufacture, bazacle, JOB, zone naturelle de garonne..)

Les abords du site ont des capacités d'évolution encore importantes, par les emprises publiques existantes et la mutation prévisible des emprises privées :

emprises publiques sur le site (domaine public et domaine privé de la commune). Coté nord de la route de Blagnac, elle intègre la maison de retraite, les logements scolaires, les locaux des écoles et de la halte garderie/crèche, les locaux et terrains du centre de loisirs. Coté sud, la future place autour du bâtiment JOB, le jardin public avec la ludothèque et la halte garderie..

Emprises privées en mutation: Bordant la place et la route de Blagnac, des terrains restent en friche. Après avoir été mis en emplacements réservés par la ville de Toulouse, ils n'ont plus été intégrés dans la modification du PLU. A la suite des logements construits sur le site de JOB, les terrains de Chabrillac sont passés de terrains à vocation industriels en terrains à vocation urbaine multiple. Les promoteurs privés du site de JOB s'étaient portés acquéreurs d'une partie des terrains, qui pourraient à terme faire doubler la population accueillie sur le site de JOB.

Beaucoup de projets d'aménagement sont en cours ou en réflexion, sans cohérence d'ensemble : travaux sécurité sur la route de Blagnac, travaux de parking des écoles , restructuration des écoles, projet d'un nouveau centre de loisirs, réflexion des affaires sociales sur l'évolution de la crèche / halte garderie...

Toutes ces raisons impliquent qu'un projet global soit mis en œuvre sur un périmètre plus large (voir plan sur page de garde) intégrant les enjeux suivants :

- Les liens à l'échelle du quartier

Des liens doivent être mis en place ou réouverts pour accéder plus rapidement au cœur de quartier . Il s'agit de créer un lien direct avec le jardin public et la maison JOB .

Coté écoles et centre de loisirs, il faudrait reprendre et rouvrir les cheminements qui existaient jadis dans des îlots très vastes et fortement marqués par la ruralité. Ainsi des chemins piétonniers derrière l'école permettraient de relier tout le nord du quartier et éviteraient l'utilisation de la voiture. Des **pédibus** sont en place dans le quartier , ces chemins faciliteraient et sécuriseraient grandement leur trajet.

- Le lien à la Garonne

Ce lien doit être plus explicite, par une ouverture directe sur l'Espace JOB, par un aménagement en bord de digue qui renvoie à ce parcours à l'échelle du territoire. (par exemple une terrasse avec bar donnant sur la Garonne , retrouvant pour partie la poétique des guinguettes existantes en début de siècle, dans le quartier)

La réalisation d'un mail, partant de la Garonne, longeant le bâtiment JOB et arrivant jusqu'à l'entrée de l'école assurerait un lien fort traversant la route de Blagnac

- La densification de l'habitat sur le secteur

sur les terrains de Chabrillac, sur la place JOB, des programmes de logements verront certainement le jour. Il est nécessaire de prévoir les évolutions engendrées par ces logements pour adapter la capacité future des équipements du quartier. Sur la place JOB, il sera également nécessaire de réfléchir aux m2 de Rez de Chaussée pour savoir quel type de fonction sera accueilli dans ces espaces.

- Les besoins spécifiques des équipements existants

Même si le bâtiment JOB pourra être utilisé pour certaines activités par les écoles et le centre de loisirs, il restera un lieu ponctuel d'intervention, avec une utilisation nécessitant l'intervention de plusieurs adultes, pour la traversée notamment de la route de Blagnac Les écoles et le centre de loisirs demandent depuis une dizaine d'années au moins <u>une salle multiactivités</u>, lieu mutualisé sur des terrains sans traversée de voie publique. Les locaux de la piscine d'apprentissage pourraient être reconvertis pour accueillir cette salle. Le <u>projet de restructuration du centre de loisirs</u> pourrait être réfléchi en tenant compte de la mutualisation de certains espaces et des liens avec le quartier.

<u>Une 2^{ème} école demandée</u> depuis plusieurs années pour faire face à l'accroissement de la population reste toujours d'actualité. L'ancienne municipalité s'était engagée à ne pas faire un groupe scolaire accueillant plus de 300 élèves sur l'école et l'on a déjà quasiment atteint ce chiffre. Une site a été proposé en 2004 pour une nouvelle implantation sur le terrain espace vert /parking du stade, chemin des 7 deniers permettant également à terme l'extension du collège des Ponts Jumeaux par transfert de la maternelle du petit Gragnague.

<u>L'agrandissement de la crèche et de la halte garderie</u> doit également être programmé en fonction des évolutions certaines et programmées de la population du secteur

Les nombreux équipements publics existants ou à venir engendrent des espaces de stationnement importants, qui impactent fortement l'espace public . Nous souhaitons que soit réfléchie la mutualisation des parkings pour les personnels de ces équipements. Ils doivent être trouvés à

proximité tout en les enlevant au maximum des parvis des équipements , en particulier du parvis des écoles, améliorant l'usage des espaces publics autour et la sécurité des enfants.

A titre d'exemple, la maison de retraite a un parking important, peu utilisé qui pourrait être commun.

- L'identité du cœur de quartier

Les espaces publics du cœur de quartier peuvent véritablement donner lieu à un projet urbain et paysager très marqué, La place JOB, le jardin public, les espaces verts du centre de loirsirs, les cheminements piétonniers, la Garonne... seront autant de lieux en réseau qui ont déjà un caractère fort s'appuyant sur l'histoire du quartier des 7 deniers

L'aspect paysager pourrait être renforcé par la demande de certains habitants du quartier de <u>jardins</u> partagés qui pourraient être intégrés dans ces espaces de cœur de quartier.

Pour travailler ce projet, il est nécessaire à la fois d'avoir une <u>démarche forte de concertation</u> qui approfondit les propositions faites en préalable et qui soit force de proposition pour réaliser des aménagements de qualité. Il est nécessaire qu'il y ait cohérence avec la place JOB, cela devra être possible en donnant une mission élargie aux architectes travaillant déjà sur l'espace et la place JOB.

CONCLUSION

La programmation du bâtiment JOB et l'aménagement du cœur du quartier des 7 deniers doivent relever d'une même ambition : avoir un projet culturel et urbain à l'échelle à la fois de la ville et du quartier. Son innovation et sa qualité sera la démonstration de la capacité à faire émerger des initiatives locales et d'une volonté politique des lieux repères dans la ville et l'agglomération.

Pour atteindre cette ambition, nous demandons:

La modification du projet du bâtiment sans remettre en cause la construction rapide et l'intégration d'un bâtiment complémentaire sur la place JOB

La mise en place d'un groupe de travail sur la gouvernance du bâtiment, associant tous les futurs usagers de l'espace JOB

La réalisation d'un projet d'aménagement de la place JOB, mené en parallèle d'une étude urbaine plus large et de la programmation d'un cœur de quartier autour de JOB